

Denis Brisson Inc.



587 Chemin Larocque, Valleyfield (Québec) J6T 4C9 Tél: 450-373-5515 Fax: 450-377-5515
Courriel: jardin.brisson@oricom.ca

RECOMMANDATIONS

SUITE À UNE INTERVENTION CONTRE LA PUNAISE DE LIT

Après le traitement, il est normal d'apercevoir des punaises de lit vivantes durant quelques jours, en effet, le degré de résistance élevé de certaines punaises augmente la durée de temps requise à l'exposition des pesticides.

Il est important de :

- Respectez les délais recommandés avant de retourner dans votre demeure
- Aérez les pièces traitées pendant 15 à 20 minutes
- Évitez de marcher pieds nus pendant toute la durée des traitements
- Si vous désirez, enveloppez matelas et sommier dans des housses à fermetures éclair recommandées contre les punaises et recouvrez la fermeture éclair de ruban adhésif
- Complétez le lavage ou séchage de vos vêtements
- Ne remplacez pas les vêtements lavés dans les meubles traités, remettez-les plutôt dans de nouveaux sacs de plastique identifiés
- Évitez de vous installer et de dormir dans une autre chambre. Sans la présence d'humain, la punaise est moins active et le traitement moins efficace
- Passez l'aspirateur ou le balai fréquemment
- Conservez les punaises trouvées dans un contenant hermétique pour les donner par la suite au technicien lors du prochain traitement. Il pourra voir l'évolution et la génération des punaises
- Ne lavez pas les planchers avant 3 à 4 semaines. S'il y a un dégât entretemps, lavez seulement la partie concernée, en évitant le contour près des murs
- N'introduisez pas de meuble d'occasion ou neufs dans votre demeure avant que l'extermination ne soit entièrement complétée. Il en est de même pour les vêtements
- 3 à 4 semaines suivant le premier traitement, un deuxième traitement avec inspection sera effectué. Les étapes de préparation seront les mêmes. Selon les infestations, il se peut que d'autres traitements soient nécessaires
- 4 semaines ou plus après la fin des traitements, un lavage complet (planchers, meubles, etc) sera nécessaire